

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2024/119

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5.3)

**Commission consultative des services
publics locaux (CCSPL) –
Remplacement d'un membre**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le neuf septembre deux mille vingt-quatre.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 25 Absents ayant donné pouvoir : 9 Absent : 1

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. DUHOO, Mme BRISBART,
M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER,
M. DENTENER,
Adjointes,

Mme FERLIN. M.FIOEN, M. DELVA,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme ANDRE, Mme NUNS, Mme PATOUX, M. MEIRLAND, M. DEVOS,
Mme SCHOONHEERE, M. SOOTS Mme DEPELCHIN, M. TIBERGHIE, M. TIBERGHIE,
Mme BELVAL, M. PERLEIN, Mme DAUCHEZ
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme FLORQUIN-BONDEL	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
Mme DELECOEUILLE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
M. Philippe DUHAMEL	qui a donné pouvoir à Mme ANDRE
Mme BOUQUET	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
M. DECOOPMAN	qui a donné pouvoir à M. TIBERGHIE
M. COTTE	qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN
Mme LIONET	qui a donné pouvoir à Mme BELVAL
Mme REYNAERT	qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

ABSENT :

M. DEBAECKER,

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20240918-2024_119-DE

S²LO



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles

Vu la délibération 2020/14 du conseil municipal du 29 juillet 2020 relative à la création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et à la désignation des membres ;

L'article L 1413-1 du CGCT prévoit expressément que les représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux sont « nommés par l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ».

Par délibération n°14 du 29 juillet 2020, le Conseil Municipal a créé la CCSPL, fixé le nombre de membres, désigné les membres élus de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et nommé les représentants d'associations locales.

Considérant que la Commission se compose de 7 membres, à savoir 5 membres élus désignés par le conseil municipal et 2 représentants d'associations locales ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de nommer les 2 représentants d'associations locales ;

Considérant que l'association Orme Activités nous informait que Monsieur DELAMAERE quittait ses fonctions et qu'il était remplacé par Monsieur Charles ROUSSEZ, nouveau Président ;

Par conséquent, conformément à l'alinéa 2 de l'article L 1413-1 du CGCT, il appartient au Conseil Municipal de nommer les représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux et qu'il doit donc se prononcer sur la recevabilité de cette demande.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- De nommer Monsieur Charles ROUSSEZ, en remplacement de Monsieur Jean-Marc DELAMAERE,
- De modifier en ce sens la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux comme suit :

PRESIDENCE : M. Valentin BELLEVAL, Maire,

Membres élus :

- M. Hervé DELVA
- M. Philippe DUHAMEL
- M. Matthieu FIOEN
- Mme Elise DORMION-ROUSSEZ
- M. Didier TIBERGHEN

Membres représentants des associations locales :

- Mme Béatrice VEIT-TORREZ de Trait d'Union
- M. Charles ROUSSEZ de Orme Activités

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(34 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

Le Maire,

**Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**

Valentin BELLEVAL



Le Secrétaire de séance,

Adrian MEIRLAND

